

L'infrastructure des transports constitue un autre domaine crucial, la puissance économique de l'Afrique du Sud résidant largement dans le fait qu'un grand nombre des liaisons terrestres, maritimes et aériennes de ces pays avec le monde extérieur passent par son territoire.

Doté d'une côte étendue le long de l'océan Indien, le Mozambique offre à l'ensemble de la région une solution de rechange à l'utilisation des ports sud-africains, et le Canada participe à l'amélioration de la ligne ferroviaire reliant au Malawi le port mozambicain de Nacala.

### **Peut-on espérer un dialogue à l'intérieur de l'Afrique du Sud?**

Les perspectives à court terme ne sont pas encourageantes; même s'il a mis en œuvre quelques réformes ces dernières années, le gouvernement sud-africain reste déterminé à préserver la domination de la population blanche.

Entre-temps, le Canada et d'autres pays maintiennent les voies de communication tant avec le gouvernement sud-africain qu'avec les dirigeants noirs.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, ne s'attendait pas à un déblocage lors de sa visite en Afrique du Sud en août 1987, mais du moins a-t-il pu constater que les deux parties souhaitent une solution non violente. « Les deux parties m'ont affirmé que le règlement de la question de l'*apartheid* par la violence serait catastrophique pour tous les citoyens sud-africains », a-t-il indiqué à son retour.

Nous devons redoubler d'efforts pour favoriser le dialogue, même si l'avenir proche s'annonce peu prometteur. En attendant, la violence continue.

### **Le Canada est-il en faveur de la violence dans la lutte contre l'*apartheid*?**

Le Canada rejette le recours à la violence pour le règlement de problèmes politiques, où que ce soit, et il a clairement formulé son opposition à la violence en Afrique du Sud.

Il est tragique que de nombreux Sud-Africains noirs en soient venus à voir dans la violence le seul moyen de forcer le gouverne-

ment blanc à accéder à leurs revendications du droit à l'égalité.

L'*apartheid* est la cause de la violence à laquelle recourent les deux parties en Afrique du Sud. Seule son abolition mettra fin à cette violence.

### **Les Canadiens ont-ils un rôle à jouer ou s'agit-il d'une affaire ne concernant que le gouvernement?**

Les mesures énergiques contre l'*apartheid* adoptées par le gouvernement reflètent les vues de la grande majorité des Canadiens. À titre individuel et au sein d'organisations bénévoles et autres, ceux-ci jouent un rôle décisif dans la lutte contre le système de discrimination raciale en Afrique du Sud.

Des milliers de personnes ont consigné leurs efforts dans le Registre canadien des mesures prises contre l'*apartheid* tenu par le ministère des Affaires extérieures. Si vous ou votre groupe souhaitez que votre action s'ajoute à la longue liste des contributions de vos concitoyens, veuillez communiquer par écrit avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Ottawa.

### **Moyens de pression exercés par le Canada sur l'Afrique du Sud**

En plus de rechercher l'instauration d'un dialogue visant à mettre fin à l'*apartheid* et de fournir une aide aux victimes de l'*apartheid* à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud, le Canada a adopté plus d'une vingtaine de sanctions en guise de moyens de pression sur le gouvernement sud-africain.

Il a réduit radicalement les échanges commerciaux, interdisant l'importation de divers produits sud-africains — charbon, fer, acier, produits agricoles, armes et uranium — et la vente au Canada de pièces d'or sud-africaines.

Du côté des exportations, des interdictions frappent la vente au gouvernement sud-africain ou à ses agences d'équipement sensible sur le plan militaire — des ordinateurs par exemple — et la vente de pétrole et de produits pétroliers. En outre, les Canadiens qui exportent vers l'Afrique du Sud ne peuvent bénéficier des assurances fournies par la Société pour l'expansion des